

doit être à l'abri des passions politiques ou municipales ; comme le Curé, l'Instituteur doit être d'une neutralité parfaite dans ces questions qui passionnent tant les hommes.

“ Mais pour être neutre, il faut renoncer à l'influence, et sans influence, à quoi voulez-vous parvenir sous le régime représentatif ? à rien. C'est justement la position de l'instituteur : son influence et son expérience sont nulles, surtout dans les choses de l'enseignement. Pour se convaincre de cette vérité extraordinaire, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur notre organisation de l'instruction publique pour s'assurer qu'il ne se trouve pas un seul instituteur, laïque ou religieux, dans la partie dirigeante.

“ Pourquoi cette exclusion qui paraît systématique ?

“ La direction de l'Eglise est confiée aux théologiens, il ne saurait en être autrement :

“ L'application des lois requiert le ministère des avocats ou des notaires, c'est parfaitement juste :

“ Tout ce qui concerne la santé est du ressort du médecin, c'est dans l'ordre ;

“ La même organisation a lieu pour le commerce, l'industrie et l'agriculture ;

“ L'instruction publique seule fait exception ; elle est organisée et dirigée, à tous ses degrés, par des hommes de toutes les professions, excepté par des instituteurs.

Il semblerait pourtant naturel que l'instituteur fût au moins consulté pour l'établissement des programmes d'études, le choix des livres de classe, etc, etc.

“ En présence de ces faits incontestables, vous comprendrez sans peine que l'abnégation est une vertu que doit posséder l'instituteur, sinon, elle lui est imposée.

“ Et cette abnégation porte non seulement sur les choses du domaine moral, mais surtout sur celles du domaine physique : tout le monde sait quel traitement reçoit l'instituteur ; tout le monde admet qu'il lui faut faire des prodiges d'économie pour vivre ; mais, comme on ne peut pas améliorer cette position sans demander aux contribuables de *contribuer*, on comprendra sans peine comment il se

fait que l'instituteur, qui ne commande aucune influence, soit toujours dans la condition de pauvreté.

“ Dans le moment actuel il se fait un mouvement bruyant pour modifier les programmes d'enseignement ; il ne m'appartient pas d'approuver ou de condamner ce mouvement, mais il me semble que l'on agit comme quelqu'un qui, souffrant d'une légère indisposition, s'adresserait à tout le monde pour se guérir. On sait que tout le monde possède une recette infaillible pour guérir tous les maux qui peuvent affliger l'humanité ; si, cependant, vous essayez ces remèdes infaillibles, vous constaterez que votre guérison est plus que problématique. Mais si vous consultez un médecin prudent et éclairé, le plus souvent un peu de repos, avec un régime bien simple et pas de remède du tout, vous remettra dans votre état normal ; on aura réformé votre manière de vivre et voilà tout.

“ On peut dire la même chose des programmes ; quelques changements peuvent être nécessaires, je l'admets ; mais ce qu'il faut réformer, ce sont les méthodes, c'est-à-dire la manière de communiquer la science et de la rendre agréable.

“ Pour arriver à ce résultat, il faut agir comme tous les hommes qui veulent se rendre maîtres de leur profession : étudier sérieusement la pédagogie ; sans cette étude, inutile de penser à réformer l'enseignement.

“ J'en ai dit assez pour être compris en cette circonstance. L'homme distingué auquel vous êtes venu présenter vos hommages et un si beau témoignage de votre reconnaissance, s'est placé haut dans votre estime, non seulement par les matières qu'il vous a enseignées, mais surtout par la manière dont il vous les a enseignées, c'est-à-dire par la méthode qu'il a employée pour développer votre intelligence.

“ J'admets bien volontiers que M. Lacroix avait des dispositions naturelles pour l'enseignement, mais le grand secret de ses succès ne se trouve pas tant dans ses dispositions naturelles que dans l'amour de l'étude des méthodes ; à ceux qui pourraient en douter, je leur conseil-